

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Signaler une escroquerie à la petite annonce (faux vendeur) – THESEE

Accéder au Service en ligne

Le signalement par le biais de ce téléservice peut être utilisé par tout particulier (majeur ou mineur), quelle que soit sa nationalité.

Vous n'êtes pas obligé de donner votre identité. Vous devez uniquement indiquer une adresse mail.

Qu'est-ce que l'escroquerie à la petite annonce ?

L'escroquerie à la petite annonce est une infraction.

Il s'agit, pour un individu malveillant (personne physique ou morale), de poster une offre de vente d'un bien (exemple : produits électroménagers, vêtements, véhicules, etc.) alors qu'il sait que ce bien n'existe pas ou qu'il n'est pas conforme à l'annonce.

Le faux vendeur est responsable même s'il utilise un site internet servant d'intermédiaire entre les personnes (exemple : Leboncoin, Ebay, Vinted, etc.)

Quelles sont les conditions pour faire un signalement sur THESEE ?

Vous pouvez effectuer un signalement sur ce téléservice si :

Vous n'avez jamais reçu votre commande et que vous ne parvenez pas à contacter le vendeur

Vous n'avez jamais rencontré l'auteur des faits. La relation doit être virtuelle

Le vendeur vous a demandé de l'argent. **Il n'est pas nécessaire qu'un versement et/ou qu'un encaissement ait eu lieu**

À savoir

Si vous êtes majeur, vous pouvez également déposer plainte sur THESEE.

Pour les mineurs, la plainte doit être déposée par leurs représentants légaux (exemple : parents).

Quelles sont les conséquences d'un tel signalement ?

Le signalement n'est pas une plainte. Il consiste uniquement à informer les services d'enquête de l'infraction commise et à leur apporter des éléments pour qu'ils identifient l'auteur des faits.

Si vous signalez une escroquerie à la petite annonce, vous ne serez pas tenu informé des suites données à votre signalement.

À savoir

Si vous avez déjà déposé plainte auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie, vous pouvez également faire un signalement sur THESEE.

